ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 19 MARS 2019

à partir de 18h30

Maison Départementale des Comités Sportifs
62 bis Boulevard Charles de Gaulle
à MENNECY

Rapport d'activités à l'intention des :

- **Représentants des Comités Sportifs départementaux**
- **Membres du Conseil d'Administration**
- **Membres associés et partenaires institutionnels**

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS ESSONNE

PARIS 2024

Sommaire

Ordre du jour **3**
Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2018 ..... **4**
Rapport d'activités .....
Éthique, éducation, bénévolat, valeurs olympiques **8**
Pratique sportive associative, publics éloignés **11**
Développement durable, social et sociétal **15**
Sport-santé **17**
Sport et politiques territoriales **19**
Rapport financier **22**

Ordre du jour

à partir de **18h30**	▪ Accueil des participants et vérification des mandats ▪ Pot de bienvenue
à 19h00 :	**Assemblée générale statutaire :** ↳ **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2018** ↳ **Présentation des rapports de l'année 2018** - Rapport moral et d'activités - Rapport financier - Rapport du commissaire aux comptes ***- Discussion et votes -*** ↳ **Présentation du projet de budget 2019** ***- Discussion et votes -***
à 20h15 :	↳ **Questions et infos diverses :** - Présentation des animations départementales dans le cadre de la Coupe du Monde de Football Féminin (District de Football de l'Essonne et CD Essonne) - **Information sur la modification des statuts en 2020** - Financement des emplois aidés CNDS - Remise de la Lettre de félicitations « Esprit sportif » IRIS du sport - Bilan du partenariat 2018 avec la MAIF, et perspectives
à 20h30 :	↳ **Prises de parole des représentants des partenaires du CDOS (DDCS, Conseil départemental, CROSIF, Cluster Grand Paris sport).** - Verre de l'amitié -

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CDOS de l'Essonne le mardi 13 mars 2018 à la Maison Départementale des Comités Sportifs à Mennecy

18h30 : Accueil des participants et émargement

Etaient présents :

Les représentants des comités départementaux à jour de leur cotisation 2017 :

1. ATHLETISME : Yann BREISTROFFER
2. AVIRON : Pascal BEAUSSART
3. BADMINTON : Thomas TILLY
4. BASEBALL, SOFTBALL ET CRICKET : Philippe DENIS
5. CYCLOTOURISME : Patrick PERELLO
6. EPGV : Cécile CHICOISNE
7. FFCO : Fernand ESCOBAR
8. FSCF : Pierre FREGNET
9. FSGT : Chantal SCHNEIDER-BESSON, Rolland BESSON, Michel CLERET
10. GYMNASTIQUE : Chantal LANGUET
11. HANDISPORT : Karl CROCHART
12. JEU D'ECHECS : Zhigang LI
13. KARATE : Francis DALLERAC
14. MEDAILLES JEUNESSE ET SPORTS : Jacques ADRIEN
15. NATATION : Jean BOULANGER
16. RETRAITE SPORTIVE : Jean-Claude COPPI
17. TAEKWONDO : Christophe THIERRY
18. TENNIS : Elisabeth CAUX
19. TENNIS DE TABLE : Michel ROUSSEAU
20. TIR A L'ARC : Maurice LANGRY
21. TRIATHLON : Dominique NICOL
22. UFOLEP : Daniel DENIBAS
23. USEP : Pierre-Philippe BUREAU
24. VOL A VOILE : Donald VIGNEAU, Jean-Louis MILLAN
25. VOL Libre : Alain BAYLE

Soit 25 comités représentés sur les 50 à jour de leur cotisation 2017.

Les membres du Conseil d'administration :

1. Pierre-Philippe BUREAU, Président
2. Jacques ADRIEN, vice-Président
3. Michel ROUSSEAU, vice-Président
4. Chantal SCHNEIDER-BESSON, vice-Pdte
5. Chantal LANGUET, vice-Présidente
6. Gérard COURTAL, membre
7. Jean-Jacques LACAVALERIE, trésorier
8. Diana CALIF, trésorière adjointe
9. Jean BOULANGER, membre
10. Cécile CHICOISNE, membre
11. Michel CLERET, membre
12. Jean-Claude COPPI, membre
13. Daniel DENIBAS, membre
14. Philippe DENIS, membre
15. Fernand ESCOBAR, membre
16. Pierre FREGNET, membre
17. Maurice LANGRY, membre
18. Candice MAURY, membre

Etaient excusés :

Membre du Conseil d'administration : Pierre-Alain RAPHAN, Elisabeth DELAMOYE, Gérard MOISE, Vincent POLLET.
Les partenaires institutionnels : Conseil départemental de l'Essonne : Sophie RIGAULT (vice-présidente), François PERNETTE (directeur des sports).
Les comités départementaux : UNSS, Rugby.

Assistaient :

Martial TOURNIER, assistant technique
Stéphanie YANG, assistante administrative et comptable
Odile JUDITH, agent administratif
Patty BADJOKO, coordonateur des APS en milieu carcéral.

Après un temps d'accueil, la séance est ouverte à 19h10 par Pierre-Philippe BUREAU, qui transmet les excuses de Sophie RIGAULT et François PERNETTE (Conseil Départemental de l'Essonne). Il fait part du message de Pierre-Alain RAPHAN, député de l'Essonne et membre du conseil d'administration, en particulier de sa mission actuelle sur les questions de simplification et de la consolidation de la vie associative. Il indique que le directeur départemental de la cohésion sociale et la présidente du CROSIF étaient également invités.

Le document préparatoire à l'AG a été remis sur place à l'ensemble des participants. Il regroupe le rapport moral et d'activités, le rapport financier de l'année 2017.

En introduction, Pierre-Philippe BUREAU rappelle brièvement le travail engagé par le conseil d'administration depuis son renouvellement lors de l'AG de mars 2017, pour réaffirmer son rôle (personne morale représentative du mouvement sportif fédéré, lieu d'échanges et d'initiatives) au carrefour des échelons horizontaux (avec les différents partenaires d'audience départementale) et verticale (au sein du mouvement sportif et olympique). Cette année a également été marquée par la candidature puis la sélection de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, avec de nombreuses initiatives Essonniennes pour la soutenir.

Il rappelle l'importance des relations partenariales et la qualité des échanges avec :
- le Conseil départemental, qui s'est doté en novembre dernier d'une nouvelle délibération « Sports » réaffirmant le rôle de la MDCS, l'importance accordée aux comités départementaux pour contribuer aux objectifs de développement, et une mobilisation particulière sur les sports de nature et le sport-santé.
- les services de l'État, avec la DDCS (pour les actions du ministère des sport, l'accompagnement du CNDS, le CRIB, le sport santé, etc.), mais aussi le SPIP (interventions dans le milieu carcéral) et l'Éducation nationale (Classes olympiques) en lien avec les fédérations du sport scolaire ;
- le CROS Ile de France, dont le projet territorial reconnait les actions spécifiques et complémentaires des 8 CDOS franciliens.

Le Conseil d'Administration a validé en 2017 l'organisation de son travail autour de 5 axes thématiques (sans ordre de priorité) qui organisent le rapport d'activité. Avant leur présentation,
Quelques éléments majeurs du rapport d'activité sont ensuite présentés.

ETHIQUE, EDUCATION, VALEURS OLYMPIQUES, ENGAGEMENT, BENEVOLAT

- Martial TOURNIER dresse un bilan des actions éducatives et en particulier des classes olympiques. Chantal LANGUET et Michel ROUSSEAU présentent les réflexions du groupe de travail (Chantal LANGUET, Michel ROUSSEAU, Candice MAURY, Jacques ADRIEN et Gérard MOISE) dont l'objectif est d'informer et d'étendre le dispositif au plus grand nombre, en s'inscrivant dans l'accompagnement de l'organisation des Jeux de 2024 à Paris.

- Martial TOURNIER revient sur l'organisation du 2e forum du CRIB et les actions d'informations et d'accompagnement (newsletter semestrielle, le logiciel de comptabilité Basicompta, aide aux demandes de subvention, etc.).

PRATIQUE SPORTIVE DANS LA CADRE ASSOCIATIF

- Chantal SCHNEIDER-BESSON dresse le bilan de la 36e édition de la Traversée de l'Essonne (12 mars 2017) qui a réuni 203 participants, et Michel ROUSSEAU celui de l'Essonne sur l'eau (10 septembre 2017, Port Sud à Breuillet) et ils présentent les projets 2018.

- Bilan de l'action APS en milieu carcéral par Patty BADJOKO et Maurice LANGRY (participants, activités intra et extramuros, initiatives nouvelles comme la formation à l'arbitrage, le PSC1, etc.). Les incertitudes récurrentes sur le financement (coordination et actions) demeurent une source de grande inquiétude.

SPORT DE NATURE, DEVELOPPEMENT DURABLE, SOCIAL ET SOCIETAL

- Bilan par Gérard COURTAL sur la représentation et les prises de positions du CDOS dans les instances de concertation départementales (CESEé, Conférences du Sport).

- Concernant les sports de nature, Gérard COURTAL rappelle le travail déjà ancien de la commission du CDOS qui est disponible pour s'impliquer dans la création du PDESI/CDESI annoncée à l'occasion du vote de la délibération sport du Conseil départemental.

SPORT SANTE

- La question du « Sport santé » couvre de nombreuses problématiques, avec des acteurs nombreux parfois dans une organisation régionale (DR/DDCS, ARS) ou départementale (PDMS) et associatifs (Ligue contre le cancer, etc.) : le CDOS doit mieux se positionner et être identifié dans ces différents réseaux.

- Martial TOURNIER indique que le CDOS a organisé 2 sessions de formation sur le sport-santé (E3S, niveau 1) avec 17 participants qui ont validé leur parcours. La prochaine session aura lieu au mois de juin 2018. Le CROSIF porte la formation de niveau 2.

SPORT ET POLITIQUE TERRITORIALES

- Philippe DENIS relate une première rencontre organisée à l'initiative du CDOS lieu le 1er mars avec l'ANDES et la Direction des Sports du Conseil Départemental 91 et les perspectives de travail en commun.

***

En conclusion de cette présentation, Pierre-Philippe BUREAU tient à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration et le personnel permanent qui ont ainsi témoigné du travail engagé et de la volonté partagée que le CDOS de l'Essonne soit à la hauteur de ses responsabilités et de l'attente de tous les Comités départementaux. Bien évidemment, cela s'inscrit dans la continuité de nos prédécesseurs, et il tient, à cette occasion, à évoquer la mémoire de M. René BEDENNE, premier président du CDOS de l'Essonne décédé en novembre dernier.
Il rappelle que, suite à l'AG élective de 2017, le Conseil d'administration n'est pas au complet. Il invite les comités non représentés au CA à proposer un-e membre dont la candidature pourrait être cooptée lors de sa prochaine réunion. Il indique que les commissions thématiques sont progressivement installées, et que, là aussi, l'implication et la représentation du plus grand nombre de comités donnera plus d'efficacité.
Pour conclure, il tient à rappeler le soutien unanime à la candidature de Paris pour 2024 : certains car ils sont attachés aux valeurs olympiques et aux symboles attachés à l'œuvre de P. de Coubertin ; d'autres, car ils pensent que c'est un tremplin pour le développement de leur discipline ou le rayonnement de la France sportive ; d'autres encore, pour l'opportunité du développement du sport, des équipements, etc. Quelles que soient ces motivations, nous sommes redevables de cette promesse qui a été faite à tous ceux qui ont fait le geste symbolique de la tour Eiffel sportive de leurs deux mains. Les 7 ans qui nous séparent de 2024 offrent la possibilité de faire évoluer notablement le modèle sportif français, qu'il s'agisse de la gouvernance du sport ou du développement de la pratique sportive pour et avec tous et toutes… Et c'est dès aujourd'hui qu'l faut agir pour tenir cette promesse.

QUESTIONS ET REMARQUES SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE

La campagne CNDS 2018 a débuté le 07/03, elle suit son cours, avec un retour des dossiers demandé pour le 9 avril, et une instruction qui débouchera sur la commission territoriale de validation début juin.
Rolland BESSON (FSGT) interpelle l'assemblée sur l'avenir des Départements franciliens, dont l'Essonne, dans la perspective de la Métropole du Grand Paris. Pierre-Philippe BUREAU indique qu'un courrier commun a été adressé au Conseil régional d'Ile de France et aux 8 Conseils départementaux, à l'initiative du CROSIF et co-signés par les représentants des CDOS franciliens, indiquant que le maintien de l'organisation actuelle région/département, et d'une compétence partagée dans le domaine du sport, était souhaitable pour la structuration et le développement du sport associatif fédéré en Île-de-France.

Vote du rapport d'activité 2017:
Pour : 25, Abstention : 0, Contre : 0
Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER PAR JEAN-JACQUES LACAVALERIE, TRESORIER

- Le résultat de l'exercice 2017 est de +7274 €.
- Les subventions représentent 90% des produits, soit 157 307 €. Pour rappel, au-delà de 153 000 € de subventions publiques, il y a obligation de faire certifier les comptes par un commissaire aux comptes agréé.
- Le plus gros poste de charges est celui du personnel.

- Le fonds de roulement est supérieur aux charges (209 000 €), ce qui permet d'assurer une année de fonctionnement (sans produits supplémentaires), et également de financer les actions programmées avant le versement des subventions qui intervient le plus souvent au 2ème semestre.

Jean-Jacques LACAVALERIE précise qu'il y a une augmentation du résultat de 4 500 € par rapport à ce qui a été présenté au dernier CA, dûe à une régularisation du Chèque emploi associatif.

Vote du rapport financier 2017:
Pour : 25, Abstention : 0, Contre : 0
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Désignation d'un commissaire aux comptes pour la période 2018-2024

Le mandat du commissaire au compte (titulaire Monsieur Bertrand BESNARD et suppléant M. LEJEUNE) arrivant à son terme, il est proposé à l'Assemblée de le reconduire pour une durée de 6 ans.

Vote du renouvellement du commissaire aux comptes:
Pour : 25, Abstention : 0, Contre : 0
La désignation est adoptée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 20 mars 2017

Approbation du compte-rendu d'AG du 20/03/2017:
Pour : 25, Abstention : 0, Contre : 0
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Pierre-Philippe Bureau donne la parole aux comités FSGT et de karaté qui ont souhaité inscrire une question diverse à cette AG.

Rolland BESSON (FSGT) intervient sur le projet de modification des statuts des CDOS et des CROS exigée par le CNOSF qui prévoit une distinction des mandats selon les catégories (fédérations olympiques, unisports, affinitaires, scolaires, etc.) et un mode d'élection assurant une présence majoritaire des fédérations olympiques dans le futur Conseil d'administration. Il rappelle l'histoire du mouvement sportif, et en particulier dans le département de l'Essonne, où chaque comité a toujours été reconnu à part entière, condition nécessaire pour préserver l'unité du mouvement sportif. P. Fregnet (FSCF) indique l'appel formulé au niveau national par 16 fédérations en ce sens.
À titre d'information, Pierre-Philippe BUREAU précise que le calendrier fixé par le CNOSF prévoit une adoption des statuts en 2019 pour une mise en application pour l'AG élective de 2020. Il indique que l'observation de la composition des 8 CDOS franciliens montre, d'une part une implication et prise de responsabilité de tous les comités sportifs sans distinction de « catégories », mais aussi la difficulté à faire vitre nos structures associatives (un grand nombre de postes non pourvus), deux raisons qui devraient conduire à la plus grande prudence dans les projets de modifications statutaires.

Francis DALLERAC (Karaté) intervient sur la baisse catastrophique des moyens alloués au CNDS pour le développement du sport dans les territoires. En outre, les priorités ne concernent plus le sport dans ses activités structurantes (développement de la pratique, formation de cadres), mais davantage dans ses vertus sociales (publics, territoires, voire activités) avec un double effet d'appauvrissement des moyens de la pratique et de transformation des clubs conduits à répondre à la commande publique plutôt qu'au développement du projet sportif fédéral.
Pierre-Philippe BUREAU indique, qu'en effet, la baisse des crédits CNDS 2018 est d'environ 19% au niveau national mais de près de 27% pour la part territoriale d'Ile-de-France, s'accompagne d'un accroissement des enveloppes ciblées (emploi, santé). L'évolution des orientations et critères va en effet exclure un grand nombre de clubs mais aussi pénaliser les comités départementaux dont certaines actions structurantes sont remises en cause de façon unilatérale et précipitée.

Pierre-Philippe Bureau indique que ces échanges seront bien évidemment portés dans le compte-rendu et transmis au CROSIF, au CNOSF et à nos partenaires institutionnels.

Il remercie l'ensemble des participants et les invite à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Extrait conforme au registre des délibérations du CDOS de l'Essonne.

RAPPORT D'ACTIVITES

Le Conseil d'Administration a validé en 2017 l'organisation de son travail autour de 5 axes thématiques (sans ordre de priorité) qui organisent le rapport d'activité.

ÉTHIQUE, EDUCATION, VALEURS OLYMPIQUES, BENEVOLAT

Éthique, éducation, valeurs olympiques
Composition de la commission : *Chantal LANGUET, Michel ROUSSEAU*, Jacques ADRIEN, Candice MAURY, Christophe MALENFANT, Pierre-Philippe BUREAU
Martial TOURNIER.

Partenaires institutionnels et instances de concertation :
- Conseil départemental, DDCS, services départementaux de l'Education Nationale.
- Comités de pilotage Héritage-Génération 2024

Actions 2018 :
Classes olympiques et Semaine olympique et paralympique et Journée olympique : 680 élèves
Journées départementales multisports (ateliers Paris 2024 et Valeurs olympiques) : 1000 élèves.

Perspectives 2019 :
Accroissement partenariats Education nationale et croisement avec Paris 2024 et Génération 2024, exposition olympisme.

Bénévolat-CRIB :
Animation : M. Tournier
Pilotage départemental : DDCS, CDOS, Ligue de l'enseignement.
Actions 2018 : Newsletters et permanence, suivi BasiCompta avec 6 clubs adhérents.
Actions 2019 : Temps d'information réguliers, publications, forums sur les métiers du sport auprès des collégiens.

Classes olympiques en Essonne

D'abord en guise de rappel, l'appel à projets de classe olympique est une Initiative du CNOSF. Elle s'inspire des principes fondamentaux de la charte olympique : mise en valeur des vertus éducatives, culturelles et universelles du sport. L'objectif principal est de mobiliser comme média de culture générale et l'olympisme comme vecteur d'éducation. La convention nationale CNOSF/Education nationale encadre ainsi cette initiative. Durant toute l'année 2018, 2 écoles ont répondu à l'appel à projets de classes olympiques. Ecole Louise Michel pour les classes de CM1 de Savigny/Orge, et l'école des 4 coins à Bures sur Yvette, plus le club de Tennis de Table de Corbeil-Essonnes labellisé par le CNOSF pour ses actions dans les écoles de la ville.

Quelques faits marquants de l'année 2018 :
- Dès l'AG du 13 mars dernier, nous indiquions qu'après s'être impliqués dans la candidature de paris 2024, nous devions désormais nous inscrire dans le « Projet Héritage 2024 » afin que l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, à Paris et en Ile de France constitue une occasion de développement de la pratique et de l'éducation par le sport.
- Le 12 avril nous recevons un courrier de Laura FLESSEL alors Ministre des Sports concernant le rappel du cadre du label « Génération 2024 » lancé le 27 septembre dernier, lors de la journée nationale du sport scolaire.
- Nous étions avec Chantal Languet et Martial Tournier aux Jeux sportifs des jeunes essonniens au stade Robert Bobin à Bondoufle les 30 et 31 mai. Environ 800 jeunes ont pu ainsi pratiquer et découvrir de nouvelles disciplines et suivre un atelier sur l'Olympisme (voir ci-dessous).

- Le CDOS était également présent à la journée olympique du 29 juin à Savigny avec une participation de 350 enfants ; journée enrichissante de rencontre entre les enseignants, les conseillers pédagogiques et les enfants avec pour certains leurs parents.
- La journée olympique le 22 juin à l'école des 4 coins à Bures sur Yvette a été un temps fort qui a rassemblé les 5 classes de l'école, et en intégrant les élèves en situation de handicap bénéficiant du dispositif ULIS. Lina Guerin, joueuse sélectionnée en équipe de France de rugby à 7 et qui a suivi sa scolarité dans l'école, a été la marraine de la journée en animant un atelier sportif et elle communique régulièrement avec les enfants par l'intermédiaire de la plateforme numérique de l'école.

- Le message du 21 septembre 2018 dont l'objet était le programme éducatif du CNOSF « classes et ateliers olympiques » destiné aux projets réalisés sur le temps scolaire, s'appuie sur le caractère éducatif des valeurs du sport et de l'olympisme. Des informations détaillées, des fiches de présentation et des liens utiles sont mis à disposition des établissements et classes susceptibles d'être intéressés et d'intégrer les projets et ateliers olympiques.
- Chantal Languet et Michel Rousseau étaient présents le 7 novembre 2018 à Evry pour répondre à l'invitation de la Direction des Sports du Conseil départemental de l'Essonne qui souhaite se mobiliser avec le mouvement sportif sur l'événement des JOP Paris 2024.
- Ils ont également participé le 18 décembre à la soirée de présentation des ambassadeurs du sport organisée par le Conseil départemental de l'Essonne au Génocentre. Le CDOS a été associé à la sélection des 21 ambassadeurs qui ont été retenus pour avoir mis en avant leur motivation à s'engager à représenter le département et valoriser leur discipline et leurs parcours auprès de la population essonnienne, notamment les jeunes.

Notre action pour 2019 et les projets de Classes Olympiques 2019/2020

- Le CDOS s'est mobilisé pour accompagner les initiatives essonniennes de la semaine olympique et paralympique du 4 au 9 février 2019 en prenant l'initiative d'une réunion de présentation du dispositif qui a associé l'ensemble des partenaires (Éducation nationale, USEP, UNSS, Conseil départemental).
- Le lycée professionnel hôtelier d'Etiolles s'y est impliqué avec détermination et originalité ainsi que le collège Mozart à Athis Mons.
- La participation de l'école des 4 coins à Bures sur Yvette est reconduite et amplifiée (2 classes olympiques et toute l'école a participé à la semaine olympique et paralympique) grâce à l'action de l'équipe enseignante accompagnée par Martial TOURNIER.
- Pour le CNOSF et l'Education Nationale, il s'agit de travailler avec des classes de cours moyen du département sur les thèmes du sport, de l'Olympisme et sa culture au travers de contenus pédagogiques théoriques et pratiques, les plus transversaux possible.
- Les comités départementaux des échecs, du handball, du tennis de table, du tir à l'Arc, du volley-ball, ont répondu favorablement pour intervenir dans plusieurs opérations.
- Le CDOS collabore étroitement avec les comités USEP et UNSS pour la labélisation des établissements « Génération 2024 ».
- A Mennecy Chantal LANGUET et la conseillère pédagogique de circonscription Brigitte LESOURD ainsi que le service jeunesse de sa ville travaillent pour la mise en place de classes olympiques dès la rentrée 2019.
- A Yerres, Michel ROUSSEAU et la conseillère pédagogique Elsa ODORICO oeuvrent à la création de classes olympiques à Yerres, Montgeron et Crosne.
- Nous pourrons en nous y prenant à l'avance impliquer les Ambassadeurs du sport de l'Essonne ainsi que des intervenants de clubs sportifs du secteur.

Focus : ***Journée sport pour tous (3 mai 2018, Breuillet)***

Pour favoriser l'inclusion d'enfants et de jeunes en situation de handicap et issus d'établissements spécialisés dans les activités parmi les scolaires, découvrir et leur faire découvrir les possibilités d'accueil et de pratiques adaptées, cette journée s'organise autour d'une vingtaine d'ateliers sportifs, conçus pour favoriser la mixité et la cohésion qui sont les moteurs principaux de ce type d'événements. Le CDOS a animé un atelier sous forme de projection sur les symboles de l'olympisme, avec des jeux et quizz sur le sport et les équipes de France, la nutrition des sportifs, le projet Paris 2024…

Focus : ***Jeux sportifs des jeunes essonniens (30-31 mai 2018 Stade Bobin)***

Les 2 journées départementales multisports destinées aux écoliers de l'élémentaire et aux collégiens ont été organisées selon un nouveau format 2018, à l'initiative de l'UNSS et de l'USEP associés avec le Conseil départemental. C'est sur 2 journées consécutives que les élèves ont pu découvrir ou redécouvrir l'aviron sur rameur, le triathlon, l'athlétisme, le football, le rugby, le handball… Le CDOS a proposé une exposition sur l'olympisme, ses symboles sur les Jeux olympiques et la pratique sportive, le tout adapté aux enfants et adolescents : un quizz organisé en jeu de plateau a donné une dimension ludique à l'animation, et la succession de différentes activités sportives a connu un joli succès, à la grande satisfaction des organisateurs et animateurs et des enfants.

Le lien entre le 1er et le 2nd degré est un des objectifs et gagnera à être accentué avec par exemple des activités animées par les plus grands, des formes d'arbitrage… Ces temps forts sont aussi l'occasion d'échanger avec les élèves sur le projet Paris 2024, qui tiendra lieu de fil conducteur pour les années à venir.

Chantal Languet, *Vice-présidente,*
Michel Rousseau, *Secrétaire général.*

Centre de ressources et d'information des bénévoles du mouvement sportif

Le CRIB au service de toutes les associations sportives

Les Centres de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), ont été créés pour faciliter aux dirigeants associatifs la gestion au quotidien de leurs structures. En Essonne, le CDOS pour le secteur Sport et la Ligue de l'enseignement pour le secteur Jeunesse et Education populaire sont les interlocuteurs privilégiés pour délivrer de la primo information sur la veille en matière de réglementation, œuvrer sur la formation des dirigeants, les droits et obligations liés à la vie statutaire et la vie associative au sens large, accompagner la fonction employeur, et proposer les ressources: permanence téléphonique, rendez-vous, orientation, mise à disposition de documents.

CRIB
CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

Les réponses et interventions portent sur toutes les étapes de la vie d'une association, de sa création à sa dissolution ; la formalisation et la vie du projet associatif ; la gestion financière et la recherche de ressources, y compris matérielles et mutualisées ; la formation et la communication. On peut citer l'application de la Convention Collective nationale du sport et les obligations qui en découlent pour les associations sportives "employeur", l'évolution des attentes sur les dossiers de demande de subvention, l'animation des ressources humaines, la professionnalisation et les conditions de facilitation de recours à l'emploi salarié.

Le CRIB, c'est aussi la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en fonction des problématiques rencontrées ou des questionnements plus spécifiques. Pour ce faire, le CDOS et la Ligue de l'enseignement essonniens proposent un accueil permanent et un accompagnement adapté, des séquences d'information/formation sur demande, en lien avec les structures fédérales.

Parallèlement à l'activité quotidienne et plus particulièrement en 2018, on peut citer :

- La participation à 2 forums métiers destinés à des élèves de 3ème, dans les collèges de Mennecy et de Grigny,
- 2 sessions annuelles de formations « éducateur sportif sport-santé » niveau 1,
- La promotion, la formation et l'accompagnement du logiciel de gestion comptable simplifié Basicompta,
- La poursuite de la publication régulière de la Newsletter semestrielle.
- L'aide aux clubs et comités dans la préparation des demandes de subvention.

Plusieurs centaines de structures se sont adressées aux services du CDOS et de la Ligue pour obtenir les informations nécessaires à la bonne marche de leur projet associatif. La qualité du partenariat avec la DDCS pour le suivi du CRIB, assure lui une bonne collaboration entre les têtes de réseau CDOS et Ligue de l'enseignement et les services de l'Etat.

Pour 2019, une réflexion est menée sur l'offre d'information thématique sous forme de rendez-vous réguliers à partir d'un programme pré-défini.

Martial TOURNIER, *Assistant technique départemental.*

PRATIQUE SPORTIVE DANS LE CADRE ASSOCIATIF ET EN FAVEUR DES PUBLICS ELOIGNES DE LA PRATIQUE

Manifestations départementales multi-activités et pour tous
Composition de la commission :
Michel ROUSSEAU, Chantal BESSON-SCHNEIDER, Pierre FREGNET, Maurice LANGRY.
Martial TOURNIER.
Partenaires : CD91, DDCS, Villes, MAIF.

Traversée de l'Essonne : (25 mars 2018)
- Comités et clubs impliqués : FSGT Union sportive de Vigneux, FSCF, Retraite sportive, EPGV, FF Tourisme Équestre ACARS-PB…
- Soutien de villes de Montgeron, Étampes, St Vrain, Évry-Courcouronnes.
- Edition 2018 : 206 participants.

Essonne sur l'Eau (9 septembre 2018)
- Comités et clubs impliqués : Canoë-Kayak, Tir à l'arc, FSCF, FF Plongée sous-marine Les Mousquetaires des Mers, FF Pêche Epinoche du Val d'Orge.
- Soutien de la ville de Breuillet
- Edition 2018 : 183 participants

Promotion de la pratique sportive en milieu carcéral
Composition de la commission : Maurice LANGRY, Patty BADJOKO.
Représentant à la commission CROSIF : Maurice LANGRY.
Partenaires : Ministère de la Justice (SPIP, DISP), CROSIF, DDCS, CD 91,

Actions 2018:
24 activités proposées (1700 h, 1072 personnes bénéficiaires, 46 intervenants) dont 2 extramuros et des événements (tournoi de foot, gala de boxe, etc.).
2 sites : maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Centre de semi-liberté de Corbeil.
Comités et clubs associés : cyclotourisme, EPGV, karaté, badminton, handball, randonnée pédestre, handisport, judo…
Actions éducatives : formation d'arbitres, Programme SAS (préventions addictions), sport-nutrition-santé, formations PSC1, et débats (sport et immigration).

Initiatives sportives multi-activités et pour tous

Dès son origine, le CDOS de l'Essonne a tenu à organiser des manifestations sportives multi-activités accessibles à tous qui constituent l'occasion d'un échange et d'une collaboration entre comités et clubs au service de la promotion d'une activité physique et sportive accessible au plus grand nombre.
La mutualisation des activités des Comités départementaux avec le CDOS s'exprime chaque année l'occasion de journées d'animation et de découverte, temps forts placées sous le signe du sport pour toutes et tous :

Traversée de l'Essonne d'Étampes à Montgeron (25 mars 2018)

206 participants se sont rassemblés pour la 37ème édition de notre initiative printanière de coopération interdisciplinaire avec les Comités départementaux de la Fédération sportive et gymnique du travail, de la Fédération sportive et culturelle de France, de la Fédération française de la retraite sportive, de la Fédération française de l'EP et gymnastique volontaire, les clubs de l'U.S Vigneux et de l'Association des cavaliers de l'allée royale de Sénart.
A pieds, en roller, à cheval ou à vélo, tout au long de leur parcours, aux points de départ (Etampes, Saint-Vrain, Courcouronnes, Evry), de ravitaillement et à l'arrivée (Montgeron), tout est fait pour garantir un accueil et une ambiance optimums, dans un souci d'exemplarité éco responsable. Les participants apprécient de s'y retrouver, le plus souvent en groupe ou en famille, pour une matinée où chacun évolue à son rythme et sans chronomètre.

Le soutien technique et logistique des communes traversées ainsi que la mise à disposition des installations pour les départs, arrivée, et ravitaillements, témoignent de la dimension de coopération indispensable à cette organisation qui parcourt le département.

Chantal Schneider-Besson, *Vice-présidente.*

L'Essonne sur l'eau à Breuillet (9 septembre 2018)

183 participants se sont retrouvés sur les installations du Club Port Sud pour cette 10e édition.
Le travail de l'équipe d'organisation regroupant autour du CDOS les animateurs des Comités départementaux et clubs de la FSCF, du tir à l'arc, la Croix blanche Essonne, l'Epinoche du Val d'Orge, les Mousquetaires des Mers, et le Club Port Sud est toujours très apprécié, pour sa qualité et l'ambiance conviviale et familiale qui sont désormais ses marques de fabrique.
Le soutien de la ville de Breuillet qui déploie des moyens de communication en direction de la population locale se renouvelle, de même que l'attachement local à notre organisation. Ainsi, pour 2019, ce partenariat doit se renforcer, pour donner de l'ampleur à la manifestation, toujours en lien avec le forum de rentrée des associations, en favorisant l'engagement des associations locales. La programmation pourra gagner en diversité, des horaires un peu élargis, avec une exploitation accentuée des atouts du site : terrains de tennis, abords du lac, pelouses, voire même club house pour des démonstrations.

Michel Rousseau*, secrétaire général,*
Pierre Fregnet, *membre du CA.*

Activités sportives en milieu carcéral (Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et Centre de semi-liberté de Corbeil-Essonnes)

Le sport en milieu carcéral n'est pas conçu comme l'organisation d'une simple distraction. C'est avant tout un moyen de socialisation et de réinsertion. Il est aussi un moyen de prévention, en diminuant des effets néfastes de la détention sur la santé physique et mentale des personnes détenues. Elle fait partie intégrante de la mission d'insertion de l'Administration pénitentiaire à l'égard des publics qu'elle accueille. Ainsi, grâce à l'implication de l'ensemble des personnels pénitentiaires et à la mobilisation de tous les acteurs du mouvement sportif, les activités physiques et sportives (APS) se développent et se diversifient significativement depuis quelques années. Ces APS s'inscrivent dans la dynamique d'un parcours d'exécution de peine, de la préparation à la sortie et d'une réinsertion réussie.

En 2006, la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris (DISP Paris) a confié au Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (CROSIF) la mission d'encadrer et développer les activités physiques et sportives dans les établissements pénitentiaires de la région.
En Essonne, ce programme est porté par le CDOS qui assume la coordination du dispositif et le déploiement des activités, en partenariat étroit avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (SPIP 91), les responsables de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (MAFM) et du Centre de semi-liberté de Corbeil (CSL) avec le soutien de la DDCS et du Conseil départemental. Pour ces différents partenaires, les activités sportives ont 3 fonctions principales en milieu carcéral :

- gestion et régulation de la vie carcérale ;
- prévention de ses effets néfastes sur la santé physique et mentale des personnes détenues ;
- resocialisation et réinsertion.

Le rôle du coordinateur sportif

La mise en oeuvre de ce partenariat est centralisée par l'action de coordonnateur sportif. Salarié du CDOS, il travaille à temps plein sur les actions sportives en milieu carcéral et a un accès permanent à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et au CSL de Corbeil. Ses missions regroupent:

- le portage des actions et leur gestion dans leurs dimensions techniques, logistiques calendaires et financières;
- la recherche puis le soutien et l'accompagnement des intervenants qui réalisent le projet;
- la coordination des actions la mise en place d'un travail en réseau.

Une offre sportive diversifiée

Chaque année une programmation sportive diversifiée est proposée aux personnes détenues.
Les objectifs sont de faire découvrir des nouvelles activités, mais également de transmettre des connaissances liées aux « bonnes » pratiques sportives (échauffement, hydratation, nutrition,) et aux règlements des différents sports.
Le but est d'également pérenniser les activités au sein des établissements; la programmation sportive propose des stages (Judo); des activités annuelles (Step, Karaté...), des formations (arbitrage boxe; PSC1) et des événements (Tournoi de football, Gala de boxe, etc...).

Outre les activités internes, il y a également des activités extra muros qui sont proposées (Randonnée pédestre, Cyclo tourisme). Le but étant de constamment travailler sur le lien intérieur/extérieur: une manière de préparer à la sortie.

Les actions 2018

Maison d'arrêt pour hommes :

- 1072 bénéficiaires sur 7400 personnes incarcérées (14%)
- 15 actions (Art Martial, Randonnée pédestre, Tennis de Table, Athlétisme, Formation PSC1, Handball; Boxe anglaise, Conférence-débat; Dispositif SAS, Judo, cyclotourisme, Cross fit, Remise en forme).

Maison d'arrêt pour femmes :

- 375 bénéficiaires sur 521 personnes incarcérées (71%)
- 8 actions (Cardio training, step, Sandball, Karaté, Futsal, Badminton, Gym douce, boxe thai et Biodanza).

Centre de Semi–Liberté de Corbeil :

- 10% de la population bénéficiare
- 1 action (Boxe)

Toutes les tranches d'âges sont concernées y compris les sédentaires, les personnes en situation de handicap et les personnes ayant de souci de santé. L'objectif étant un accès au sport pour tous.

Projets complémentaires à la pratique sportive

Sport comme support de la lutte contre les conduites addictives «Programme SAS»

Depuis 2014, un programme à thématiques variés a été mise en place, à destination des personnes détenues dans une problématique de consommation de stupéfiants. Qui est un frein pour la réinsertion.

Les ateliers sont encadrés par différents professionnels (Boxe, Yoga, Théâtre forum, santé et groupe de parole), le dispositif SAS permet non seulement aux bénéficiaires de retrouver un rythme en détention, mais également de lutter contre les effets néfastes de la consommation et des idées reçues. Il permet également de détecter la fragilité de certains participants et d'effectuer des signalements. Le dispositif se déroule sur 8 semaines et concerne un groupe de 10 personnes.

L'utilité du dispositif a été soulignée par les professionnels et les bénéficiaires qui ont évoqué son impact sur le comportement des participants quant à leur rapport aux produits stupéfiants.

Cette année, le dispositif a été proposé pour la première fois aux personnes détenues âgées de plus 25 ans.

La formation aux premiers secours (PSC1)

La formation Prévention Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) a été mise en place depuis 5 ans. C'est une formation diplômante, très prisée par les personnes détenues. Cette formation de base a pour objectif de faire acquérir à toute personne des compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant des gestes élémentaires de secours.

Une session de formation dure 2 jours, soit un total de 10 heures de formation (théorique et pratique). Chaque session accueille 10 personnes détenues maximum. La formation est organisée en partenariat avec la Croix-Rouge de l'Essonne, elle est réalisée sur l'ensemble de la MAFM.

Sport, outil d'échanges et de débats (conférence débat)

Un cycle de plusieurs conférences-débats sur la thématique «Sport, Immigration et Intégration» a été proposé sur la MAH. L'objectif étant d'aborder le sport sur un angle sociologique et culturel. Ces conférences ont été réalisées en partenariat avec M. Stanislas FRENKIEL, socio-historien et spécialiste des migrations internationales et mécanismes d'intégration. La conférence se déroule en deux temps, une première partie consacrée au témoignage, où M. FRENKIEL est accompagné d'un sportif issu de l'immigration qui témoigne de son expérience et son parcours ; la deuxième partie est consacrée au débat avec les personnes détenues.

Pilotage départemental et régional

Le pilotage départemental sous l'égide du SPIP permet de rassembler les partenaires, d'ajuster les programmes et de faire évoluer les propositions au regard des bilans partagés. Nous participons également aux réunions de la commission du CROSIF dont le rôle est indispensable en particulier puisque les financements du dispositif (coordination et interventions) ne sont après plus de 13 ans d'activités toujours pas pérennisés.

Perspectives 2019

- Accroître l'offre d'activités sportives, pérenniser les activités existantes pour augmenter le nombre de pratiquants
- Développer les activités extra muros
- Reconduire le dispositif SAS et développer les projets transversaux
- Mise en place d'une journée Handicap

- Progresser dans le suivi des actions (évaluations en amont et en aval)
- Développer les actions «sport santé»
- Événementiel : Coupe du Monde de football féminin, Téléthon, Journée sport santé

Notre volonté est de permettre aux personnes détenues de mieux vivre leur détention mais aussi de pouvoir enclencher des parcours d'insertion sociale à travers les valeurs véhiculées par le sport.

Maurice Langry, *membre du Bureau*.
Patty Badjoko, *coordinateur APS en milieu carcéral.*

SPORTS DE NATURE, DEVELOPPEMENT DURABLE, SOCIAL ET SOCIETAL

Composition de la commission :
Gérard COURTAL, Pierre FREGNET, Christophe MALENFANT, Daniel DENIBAS, Claude ROSE.

Comités participants : USEP, UFOLEP, UNSS, Cyclotourisme, FSCF.

Partenaires institutionnels : CD 91, CNOSF.

Représentant du CDOS au CÉSÉe : G. Courtal.

Sports de nature et développement durable

Le Compte Rendu d'Activités traduit une volonté de s'inscrire dans le cadre d'une *actualité institutionnelle en mouvement* et dans celui des *5 domaines thématiques privilégiés en 2017-2020 par le CDOS 91.*
D'entrée de jeu, il faut signaler que ce nouveau titre « Sport et Développement Durable, Social, Sociétal » n'a pas été intégrée dans le concret des choses car on a achoppé sur quelques difficultés qui devront être surmontées à l'avenir selon des voies à déterminer, à savoir :

- l'absence d'un repérage d'*experts* - ou de *chercheurs* - de profil « sociologue prospectif » qui soient susceptibles de proposer des mises en perspective innovantes,
- le manque, au niveau de l'équipe du CDOS 91, d'*animateurs* capables de travailler en mode « recherche de solutions (problem solving)», afin d'aboutir à des conduites d'opérations plus harmonieuses entre les différents partenaires,
- la difficulté à motiver nos partenaires habituels qui, en l'absence de visées stratégiques départementales de rassemblement, ont eu une tendance à se replier sur leur mode de relation habituel avec les interlocuteurs qui leur permettent de faire aboutir les projets qui leur sont propres.

Ceci étant constaté, le rapport propose d'abord un regard sur les politiques publiques et leur impact, une analyse « light » des besoins et quelques pistes pour l'action.

Des politiques publiques contrastées
Les politiques publiques de niveau national se sont avérées prégnantes.
La politique sportive - il s'agit bien de porter le regard sur le Sport organisé, le Sport fédéré, cela s'entend car l'aspect social et sociétal du Sport dit « inorganisé », ou encore « analogique », ou encore « digital », n'est pas lié à une compétence sportive clairement identifiée en termes de responsabilité - a été dominée par la désignation de **Paris comme Ville Olympique** et par la mise en place de conditions actives pour que les *Jeux de 2024 soient une réussite.*
C'est bien ici qu'il faut rappeler que la candidature de Paris s'est largement appuyée sur le concept de Développement Durable en avançant, même, des objectifs quantifiés : les Jeux de Paris verront une réduction de l'emprunte carbone de 55 % par rapport aux Jeux de Londres, ce qui va tout à fait dans le sens de la « Stratégie d' excellence environnementale de Paris 2024 » ou encore d'une « Stratégie de Durabilité » sous tendant un « engagement pour l'environnement » et la création de « valeurs pour l' environnement et la société ».
De tout cela il a été question au sein de la Commission, sans que pour autant soient envisagées des propositions d'action autres que ce qui se fait habituellement dans les clubs.

Des politiques publiques locales oscillant entre la reconduction des mesures votées et une certaine mise en sommeil structurelle.
Il est évident, dans des conditions à la fois réduites du point de vue financier et à haute charge de dépenses événementielles, que certaines structures ont perdu de leur actualité.
C'est bien le cas de la *CDESI 91* qui figure pourtant en bonne place dans les délibérations « Sport » du Département de 2012 et de 2017.
La Commission ne peut que regretter le silence d'une instance qui était, a minima, un lieu de mise en commun facilitant, en même temps que le développement d'une discipline sportive, la découverte du milieu naturel terrestre, nautique et aérien.

D'autres lacunes ont également été pointées comme la concrétisation difficile du *Plan Vélo Départemental* qui doit répondre, notamment en cyclotourisme, aux besoins d'un usage le plus libre possible et s'assurer de la mise en cohérence des circuits d'un « territoire » à un autre.
Il faut cependant noter à loisir que le Développement Durable, à travers, notamment, les manifestations labellisées éco-responsables, n'a pas disparu des critères d'allocation de ressources et l'on peut noter un intérêt maintenu pour le Développement Durable qui se manifeste, dans les actions, par la prise en compte du volet économique, environnemental, éducatif et social. (cf les mesures du Conseil Départemental 91).

Le rappel des avancées et des besoins
La situation du bénévole associatif a été évoquée, une fois encore, sous l'angle d'une durabilité qui se fragilise, à l'heure même où les sollicitations se multiplient pour *une accessibilité accrue* : santé, handicap, jeunes, développement de la pratique féminine, égalité homme femme, etc.
Parmi les points positifs à souligner, figure la meilleure gestion des déchets lors des manifestations et l'on peut signaler l'enlèvement, tout à fait responsable, des déchets par les participants eux-mêmes et l'usage d'un matériel d'accompagnement de la pratique non polluant, recyclable et biodégradable.
Mais d'autres paramètres sont perçus comme des freins au développement de la pratique sportive et les questions de *sécurité*, notamment dans les B P A L, et de *mobilité* ne sont pas les moindres des préoccupations.
Certaines données perçues généralement comme des « remédiations » - c'est le cas du co-voiturage – n'apparaissent plus comme des solutions généralisables et il faut plutôt s'en remettre désormais à un « Plan Car », notamment pour ce qui est des manifestations de masse du Sport scolaire, qui nécessite une mobilisation de moyens supplémentaires.
C'est ici qu'il convient de rappeler que la *mobilité* fait partie des larges perspectives brossées à l'horizon 2040 par le Préfet de l'Essonne dans un document intitulé « Les Défis de l'Aménagement Durable du Territoire », tout comme elle est évoquée dans divers actes émanant du CESEé et du Conseil Départemental ou tirés du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

Quelques voies à approfondir.
Le travail en Commission a abouti aux dix axes suivants :
1. Donner du sens au néo concept inscrit dans l'organigramme 2018- 2021 du CROS Ile de France sous l'appellation de « *Sport Rural* », pour lequel la référence aux « Sports de Nature » relève de l'évidence.
2. Sensibiliser les Comités Départementaux « Sports de Nature » à la nécessité de bâtir un projet commun autour de 3 défis : *l'amélioration du cadre de vie, le développent économique et l'innovation.*
3. Relancer la *CDESI* à envisager désormais comme un lieu dédié à la concertation pour ce qui relève des pratiques sportives de Pleine Nature et non plus seulement comme un espace cartographique, voire normatif et centré sur l'élaboration du P D I P R.
4. Identifier les *nouvelles pratiques physiques et sportives en milieu urbain*, notamment dans les quartiers populaires, afin de promouvoir l'idée de « *performance sociale du Sport »*.
5. Recenser les dispositions prises en local pour *l'amélioration de l'Environnement*, afin de mettre en exergue ce qui est *propre* et ce qui est *sobre*.
6. Procéder à l'étude approfondie, puis au croisement des objectifs posés par l'Etat, le Département, le CESEé, les 5 thématiques CDOS 91, la Feuille de Route du CROSIF, etc, et en dégager les fondations d'*une communauté de mise en perspective sportive.*
7. Mettre à profit le changement de Présidence du Conseil Economique Social et Environnemental de l'Essonne (CESEé) afin de « rehausser » en le conceptualisant notre niveau d'intérêt pour *les phénomènes de société*.
8. Créer un *événement* à la fois significatif d'une transversalité possible, de type Environnement- Sport-Culture, qui ne manquerait pas d'*enrichir le sens du couple Sport- Développement Durable*. »
9. Procéder, par voie d'enquête, à une *définition des Sports de Nature* dans un Département à la fois rural et urbain comme celui de l'Essonne.
10. Identifier les lieux de pratique dont le Département entend assurer *la promotion*, notamment les E S I perçus en tant que vitrine au service de la promotion du Département.

Gérard Courtal, *secrétaire général adjoint.*

SPORT-SANTE

Composition de la commission : Cécile CHICOISNE, Isabelle GRANGE, Fernand ESCOBAR
Martial TOURNIER

Comités associés : EPGV, FFCO, Triathlon, Tennis, Tennis de table, Karaté, Retraite sportive

Partenaires institutionnels :
CD 91, DDCS, CROSIF, DRJSCS, Centre de ressource et de référence de l'hôpital de Bligny, ARS.

Représentant à la commission Sport santé du CROSIF : Martial TOURNIER.

Actions 2018 :
Présence dans les lieux d'échanges, de concertation et d'initiatives (DDCS, CD91, PDMS, CRR)
Création d'une commission et questionnaire départemental sport-santé
Formation : organisation de 2 sessions de formation E3S (38 éducateurs formés)

Perspectives 2019 :
Diffusion diagnostic de l'offre sport-santé des comités et clubs sportifs essonniens.
Co-pilotage du collectif départemental (CD91-CDOS) et structuration des groupes/thèmes de travail pour le projet Sport-santé-bien-être de tous les Essonniens.

Alors que le CDOS a installé sa Commission sport-santé qui rassemble les acteurs du mouvement sportif investis sur cet axe de travail, 2018 a aussi vu les partenaires institutionnels, à l'initiative du Conseil départemental, se mobiliser pour créer un Collectif départemental du sport-santé, installé début 2019. La volonté est de fédérer autant que possible les diverses initiatives en des actions communes et de les poursuivre, pour le bénéfice des populations concernées.

Parmi les faits marquants de l'année 2018, on peut ainsi citer :

- la validation du premier Centre de Ressources et de référence Prescri'forme essonnien à l'hôpital de Bligny, qui opérationnalise le dispositif « sport sur ordonnance » pour les personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD) diabète et obésité ;
- à l'initiative du CDOS, l'élaboration, la diffusion et l'exploitation d'un questionnaire à visée de diagnostic départemental des actions et ressources en sport santé bien être dans les comités et clubs essonniens, qui sera prochainement diffusé,
- la poursuite des formations « Educateur Sportif Sport – Santé » de niveau 1 (CDOS) et 2 (CROSiF) ;
- le rapprochement du Conseil départemental, de la Direction départementale de la Cohésion Sociale, de l'ARS et du mouvement sportif, pour aboutir à une coordination départementale sous la forme du Collectif départemental du sport-santé. S'y retrouvent les acteurs institutionnels, du mouvement sportif, des réseaux de santé, de l'entreprise, et ceux dont les actions portent déjà leurs fruits. Des groupes de travail pertinents doivent être constitués pour aboutir à la rédaction puis à la réalisation d'un plan départemental sport-santé,

Depuis 2017, le CDOS 91 a formé 38 éducateurs sportifs sport-santé de niveau 1 (ESS1), issus de 13 disciplines sportives (athlétisme, aviron, badminton, canoë kayak, fitness, force-haltérophilie, karaté et DA, natation, sports de combat/contact, sport pour Tous/APT, tennis, triathlon, volley ball), pour la majorité exerçant/habitant en Essonne, mais également originaires des départements franciliens (77, 92, 94) voire de province (45, 90).

On peut également signaler, pour ce qui concerne le secteur de la formation, les 22 certifications fédérales validées par la Commission médicale du CNOSF et publiées dans l'arrêté du 8/11/2018 pour permettre l'encadrement d'activités physiques sur prescription médicale, pour des patients ne souffrant pas de limitations fonctionnelles majeures. Les CDOS devraient à présent pouvoir faire certifier les formations dont ils sont les opérateurs, à destination notamment des fédérations qui ne proposent pas encore ce type de formations.

La prévention primaire trouve toujours un substrat naturel dans la pratique régulière, couplée à l'éducation à la santé, la sensibilisation, la mise à la pratique sportive, pour des publics qui en sont initialement éloignés pour des raisons personnelles, sociales, voire par manque d'information. C'est pourquoi les actions d'information, de formation,

d'accompagnement jouent un rôle capital, au travers par exemple de la pratique encadrée en club, les créneaux de type « loisirs » sont une entrée naturelle. Des modalités et contenus adaptés sont indispensables, ils peuvent trouver leur place dans l'offre de pratique, à condition de déployer les moyens en conséquence : formation des animateurs ou éducateurs, avec une approche parfois éloignée des contenus traditionnels…
Le programme Prescri'forme à l'échelon régional Ile de France est coordonné par l'Agence Régionale de Santé, la DRJSCS, et le CROSIF et est relayé avec la DDCS en Essonne. Il reste la référence, avec pour finalités d'apporter les outils aux médecins pour faciliter la prescription d'activités physiques, par l'apport d'information, de formation, et d'animation de réseau (sphères médicale, sportive, collectivités territoriales).

Le CDOS participe aux travaux de la commission régionale sport-santé du CROSIF, qui traite principalement des programmes de formation (E3S1 et E3S2) et de la plateforme informative de Prescri'forme qui permet le recensement et la labellisation des clubs d'accueils d'une activité physique sur prescription médicale : lasanteparlesport.fr

Martial Tournier, *Assistant technique départemental.*

SPORT ET POLITIQUES TERRITORIALES

Composition de la commission : *Philippe DENIS*, Fernand ESCOBAR, Pierre FREGNET, Daniel DENIBAS, Pierre-Philippe BUREAU, Martial TOURNIER.

Représentant à la commission Territoires du CROSIF : Philippe DENIS.

Comités associés : FFCO, UFOLEP, FSCF, Retraite sportive, Tir à l'arc, Handisport, UNSS, USEP.

Partenaires institutionnels : CD 91, DDCS, ANDES, ANDIISS

Actions 2018 :
Installation de la commission et première réunion élargie.
Recrutement d'un stagiaire pour réaliser une étude sur la place du sport dans les projets de territoires des intercommunalités essonniennes.
Participation aux rencontres et échanges sur la nouvelle gouvernance du sport.

Perspectives 2019 :
Finalisation, restitution et diffusion de l'étude sur l'intercommunalité.
Implication dans la nouvelle gouvernance (Parlement régional du sport, conférence des financeurs).

Ce rapport de notre activité reprend les principales rencontres et réunions qui ont rythmées n'année 2018.

1er mars 2018 : Première réunion de la commission «Politiques publiques et Territoires »

En regroupant les différents acteurs représentants les territoires de l'Essonne, ce nouvel espace de dialogue piloté par le CDOS a pour but de :

- créer un lieu d'échanges entre les représentants du mouvement sportif et des collectivités territoriales (élus et techniciens),
- traiter la question des équipements sportifs : état des lieux, mutualisation, projets, gestion…,
- susciter échanges et réflexions d'intérêt général à l'échelle du département,
- intégrer du mieux possible les évolutions territoriales et leurs conséquences, et à notre échelle, être force de proposition et ressource technique.

14 avril 2018 : participation au séminaire des présidents de club organisé par le District de football à Marcoussis autour des possibilités de collaboration entre les associations de différents territoires.

Ce séminaire a été l'occasion de réfléchir sur le devenir du club de demain soit par une approche de regroupement de clubs avec une mutualisation des moyens et une cohérence d'objectifs, soit par une vision élargie du club communal vers le club d'agglomération. Ces deux propositions trouvant, soit des adeptes grâce à la mise en plus d'un dialogue constructif donnant du sens au projet, soit des détracteurs fortement gênés par la perte d'identité de leur association ou de leur commune.

2 mai 2018 : Table ronde du CESEE sur les enjeux de la réorganisation territoriale en Ile de France et le devenir/rôle, à terme, des départements et des grandes agglomérations ?

Les différents intervenants issus des différents territoires depuis la commune jusqu'à la Métropole Grand Paris donnent leur vision sur les avantages et inconvénients de chaque structure sans vraiment trancher sur la taille optimale du territoire efficient pour la population. Tous retiennent l'importance de répondre aux attentes prioritaires des habitants de ces espaces et la nécessité de la concertation avant de prendre les décisions stratégiques.

10 juillet 2018 : Réunion sur le devenir du stade départemental Robert BOBIN et présentation de la contribution du mouvement sportif rédigée par le CDOS suite à une réunion de travail élargie en juin.

29 août 2018 : Réunion sur la Gouvernance du sport au CNOSF

Présentation de l'étude du Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges (CDES) sur la part du mouvement sportif dans l'économie du sport. qui évalue à 17 milliards à minima ce qui fait du mouvement sportif le premier contributeur économique devant les familles, les collectivités territoriales (13 milliards) et loin devant l'Etat**.**

Présentation du rapport de Patrick Bayeux sur le projet de nouvelle Gouvernance du sport.

1) le sport est un bien commun d'utilité sociale qui rapporte plus qu'il ne coute. Il doit donc être disponible pour tous et partout.
2) Création d'une Agence nationale du sport (GIP) avec les 4 acteurs du sport : Etat, mouvement sportif, CT, monde économique, organisé en deux secteurs : HN et développement (fédéral et territorial)
3) Mise en place systématique des conférences régionales du sport avec un « projet sportif territorial ».
4) Conférence des financeurs (Etat, mouvement sportif, CT, monde économique.) avec engagements pluriannuels.
5) Renforcement du bénévolat : qualification économique de l'action bénévole.
6) Développement de l'économie sociale et solidaire avec des points positifs dans l'adaptation au statut de société coopérative d'intérêt sportif.
7) Simplification des financements : dossier unique pour l'ensemble des financeurs.
8) Délégation renforcée : élargissement du contenu de la délégation à minima à la création de diplôme (nouvelles activités).
9) Diplôme d'Etat (DE) uniquement en cas de sécurité sinon utilisation du droit commun (ANCP).
10) Abandon de la tutelle de l'Etat remplacée par un contrôle des conditions structurelles de la délégation.
11) Sport professionnel développé avec l'autorisation de subventionner l'investissement pour des enceintes professionnelles.

Septembre-octobre 2018 : Appel et recrutement d'un stagiaire pour audit territorial Essonnien.

C'est dans ce contexte d'évolution de la gouvernance du sport que le Comité départemental olympique de l'Essonne (CDOS 91) a pris l'initiative de dresser un état des lieux des politiques sportives affirmées dans les textes d'orientation et les premières délibérations des 12 intercommunalités du département. Par une meilleure connaissance réciproque, ce diagnostic doit aider la construction de partenariats efficaces et pertinents pour le développement et la promotion des pratiques sportives répondant aux aspirations et aux besoins de l'ensemble de la population.
Recrutement début novembre de Guillaume Soufflet (Master 2 management du sport/INSEP) et délimitation de sa mission.

17 octobre 2018 : Réunion au CROSIF des commissions Politiques publiques et territoires des départements franciliens.

Devant la disparité des approches départementales sur le sujet, et la difficulté de compréhension de la future gouvernance du sport et notamment la place des CDOS dans le projet de conférence régionale du sport, il est envisagé lors de cette réunion de faire un entretien avec le fondateur du projet : Patrick Bayeux.

11 décembre 2018 : Nouvelle réunion au CROSIF des commissions Politiques publiques et territoires autour de Patrick Bayeux.

Cette lecture directe de la nouvelle gouvernance du sport si elle permet de préciser certains points et de rappeler l'universalité des valeurs du sport, « bien commun à tous », ne permet pas de répondre aux questions liées au niveau départementale. Patrick Bayeux espérant, maintenant que le cadre est posé, que les acteurs feront preuve d'intelligence pour continuer de travailler ensemble.

12 décembre 2018 : Réunion Interrégionale Ile de France.

Une feuille de route du « Sport et Politiques publiques et haut niveau » du CNOSF pour les territoires est établie ;
- Devenir acteur dans les instances de concertation et du dialogue civil, en réponse à ses besoins (structures déconcentrées des Fédérations, membres),
- Faire du Mouvement Olympique et Sportif un acteur de la co-construction des politiques publiques (intérêt général),
- S'inscrire comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes.

14 décembre 2018 : Suivi de l'état des lieux, avec une séance de travail avec M.Tournier et G.Courtal sur les éléments d'analyse du premier exemple traité (Communauté d'agglomération Grand Paris Sud).

Présentation des premiers états des lieux des territoires Essonniens.

La commission a voulu tester le fond et la forme de l'état des lieux effectué par notre stagiaire Guillaume Soufflet auprès des divers représentants de l'ensemble de nos territoires : communes et leurs représentants élus ou directeurs des sports, communauté, Département, Etat, mouvement sportif.

Une présentation a été réalisée le 19 février 2019, à partir du travail sur deux communautés Grand Paris Sud et Val d'Yerres Val de Seine, envisagée selon « Le sport au cœur de multiples enjeux pour une communauté », a permis de mettre en évidence des spécificités dans le projet de territoires dont les associations sportives devront tenir compte pour garder leur place dans ceux-ci.

Même si l'échelle de la communauté d'agglomération (ou de commune) n'est pas parue comme cohérente pour certains acteurs communaux, les diagnostics dégagés avec les opportunités et les menaces pourront servir d'outil à l'avenir pour le mouvement sportif.

La continuité du projet d'étude des territoires jusqu'à juin 2019 devrait permettre de compléter 3 ou 4 EPCI supplémentaires et offrir une grille de lecture synthétique des ambitions sportives de nos territoires.

Le projet étant d'aller ensuite présenter cet outil aux comités sportifs départementaux et à leurs clubs pour fin 2019.

Face à ce constat, le Conseil d'administration souhaite donc engager un dialogue continu avec certains acteurs et responsables identifiés au travers de leurs représentations associatives (Union des maires, ANDES, ANDISS).

Philippe Denis, *Vice-président.*

LES DOCUMENTS FINANCIERS
Exercice clos au 31/12/2018

BILAN SYNTHETIQUE

COMITE DEP OLYMPIQUE SPORTIF 91
Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net		net	N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres	602	602			Réserves :		
Immobilisations corporelles	10 396	9 797	599	79	- Réserve légale		
Immobilisations financières	15		15	15	- Réserves réglementées		
TOTAL I	**11 012**	**10 398**	**614**	**94**	- Autres	80 000	80 000
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	129 204	121 930
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(10 202)	7 274
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					**TOTAL I**	**199 002**	**209 204**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	7 755		7 755	480	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	45 000		45 000	75 000	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	188 880		188 880	173 889			
Caisse	159		159	362	Fournisseurs et comptes rattachés	8 112	22 062
					Autres	35 378	22 059
TOTAL II	**241 794**		**241 794**	**249 732**	**TOTAL III**	**43 490**	**44 121**
Charges constatées d'avance (III)	85		85	3 500	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**252 891**	**10 398**	**242 493**	**253 325**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**242 493**	**253 325**

Provisoire

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

COMITE DEP OLYMPIQUE SPORTIF 91
Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	3 063	1 992
Achats d'approvisionnement	(384)		Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	36 975	42 636	Subventions d'exploitation	134 860	157 307
Impôts, taxes et versements assimilés	4 135	2 973	Autres produits	8 467	17 497
Rémunération du personnel	84 072	91 786	Produits financiers	3 684	840
Charges sociales	35 359	33 310			
Dotations aux amortissements	199	193			
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	**160 356**	**170 898**	**TOTAL (I)**	**150 074**	**177 636**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	282		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	362	537
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**160 638**	**170 898**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**150 436**	**178 172**
BENEFICE OU PERTE	(10 202)	7 274			
TOTAL GENERAL	**150 436**	**178 172**	**TOTAL GENERAL**	**150 436**	**178 172**
Mise à disposition gratuite des locaux	6 371	14 342	Prestation en nature des locaux	(6 371)	(14 342)
Personnel bénévole	19 441	20 773	Bénévolat	(19 441)	(20 773)

Provisoire

NOTES

NOTES

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Essonne
Maison Départementale des Comités Sportifs
62 bis Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY

Téléphone 01.60.78.27.58
Fax 01.69.23.44.09

essonne@franceolympique.com
http://essonne.franceolympique.com

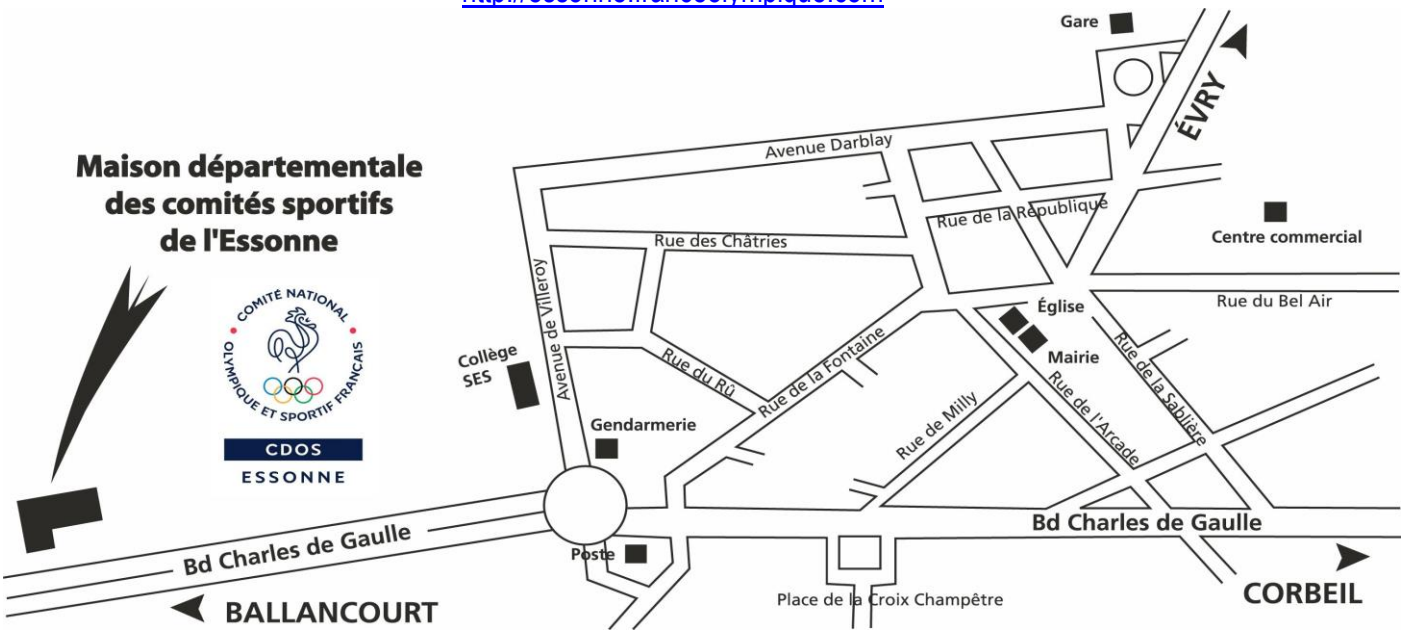

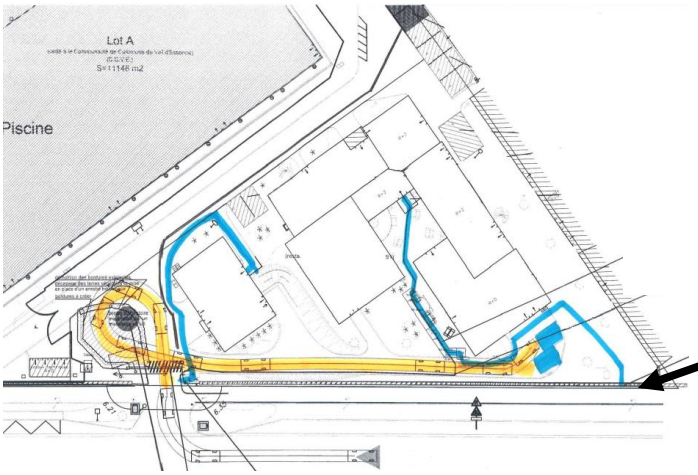

ATTENTION

NOUVELLE ENTREE PRINCIPALE DE LA MDCS

SUIVRE LIGNE BLANCHE JUSQU'A L'ENTREE DU BATIMENT.